

Le coup de pouce aux familles vaudoises disposant de faibles revenus

**10 ans de prestations complémentaires cantonales pour familles
(PC Familles)**

Assemblée générale de la CSIAS – Weinfelden, 11 mai 2022

Département de la santé et de l'action sociale (DSAS), Direction
générale de la cohésion sociale (DGCS), Direction des aides et
assurances sociales (DIRAAS)

Anouk Friedmann, Directrice

Les PC Familles vaudoises ont 10 ans



Rôle pionnier en matière de lutte contre la pauvreté des familles en Suisse.
4 cantons seulement connaissent ce type de dispositif (TI, VD, SO, GE).

Soutien aux familles vaudoises depuis 2011

Loi vaudoise sur les prestations complémentaires pour familles (LPCFam): entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2011

- ❖ Stratégie de lutte contre la pauvreté, programme de législature 2007-2012 du Conseil d'Etat

Objectifs:

- ❖ Garantir la sécurité matérielle des familles avec enfants en bas âge qui travaillent mais n'arrivent pas à couvrir leurs besoins essentiels.
- ❖ Prévenir le recours à l'aide sociale en renforçant les dispositifs en amont de celle-ci.
- ❖ Favoriser le maintien ou l'augmentation de l'activité lucrative, en tenant compte de l'organisation familiale et de la garde des enfants.

Les PC Familles vaudoises: pour qui? Quoi?

Pour les familles:

- ❖ avec enfants de moins de 16 ans
- ❖ dans le canton depuis 3 ans au moins
- ❖ nécessitant un complément de revenu d'activité lucrative

Les prestations:

- ❖ Allocation mensuelle (dégressive dès 6 ans)
- ❖ Remboursement des frais de maladie et des frais de garde

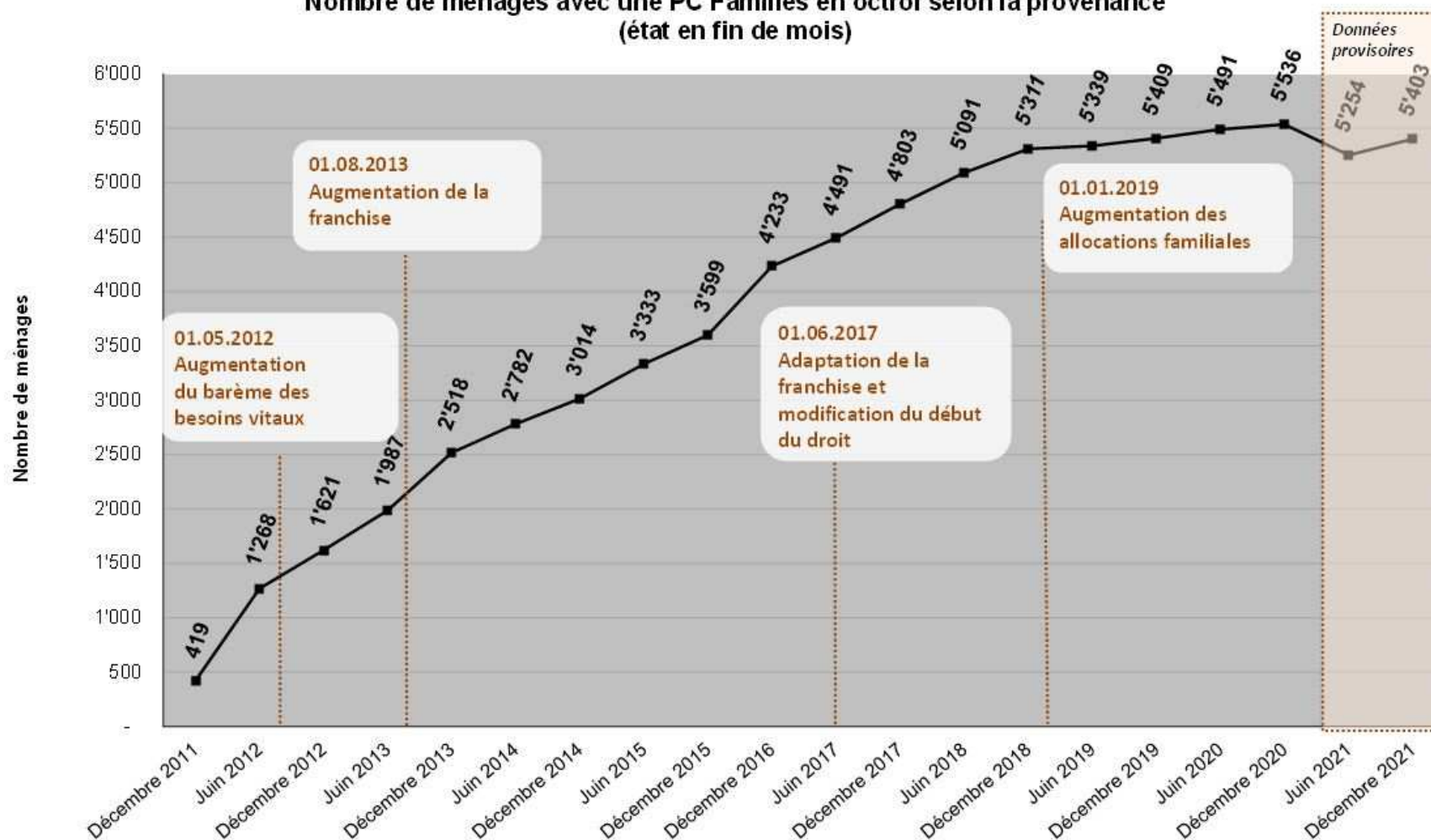
Programme Coaching PC Familles (pilote 2016-2021):

- ❖ *Accompagnement individuel professionnel*

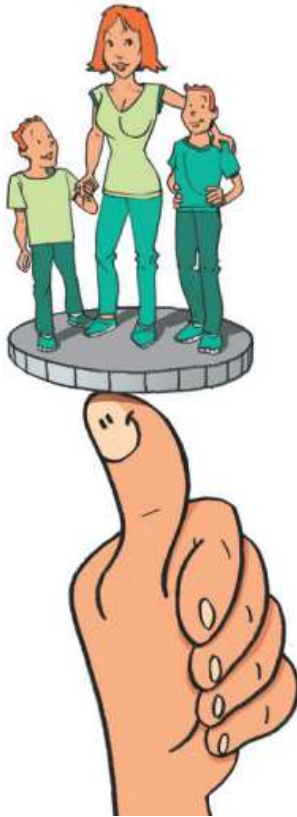


2011 - 2021: évolution et stabilisation du dispositif

Nombre de ménages avec une PC Familles en octroi selon la provenance
(état en fin de mois)



Mode de financement solidaire



Répartition du financement:

- ❖ cotisations (42%)
- ❖ participation de l'Etat et des communes (58%)

Cotisation de 0.06% prélevée auprès des:

- ❖ personnes salariées
- ❖ personnes indépendantes
- ❖ employeurs

Dépenses en 2020 : CHF 83.87 millions

Commission d'évaluation chargée du suivi.

Bilan 2011 – 2021 (et 2^e évaluation du dispositif)

Atteinte des objectifs et impact positif sur les bénéficiaires :

- ✓ Réduction et prévention du recours à l'aide sociale:
 - ❖ *Diminution des ménages avec activité lucrative à l'aide sociale (de 20 % en 2011 à 14% en 2011).*
- ✓ Maintien/augmentation de l'activité lucrative et autonomie financière:
 - ❖ *Hausse de l'activité lucrative des ménages au sein du dispositif.*
 - ❖ *36% des ménages concernés sortent du régime PC Familles et sont financièrement autonomes.*
 - ❖ *83% des familles suivant le **programme coaching familles** parviennent à augmenter leurs revenus*
- Conciliation vie privée – vie professionnelle:
 - ❖ *Recours limité au remboursement des frais de garde pour des raisons externes au dispositif (pénurie de places adaptées).*

Perceptions des bénéficiaires (entretiens)

- ❖ Les familles reconnaissent le bien-fondé et l'utilité du dispositif PC Familles.
- ❖ Les familles trouvent une forme de stabilité dans l'organisation de leur vie familiale, une certaine indépendance financière et améliorent leurs chances de succès sur le plan professionnel à moyen-long terme.
- ❖ Des bénéficiaires affirment que leur stress vis-à-vis des finances est ainsi diminué ; ce qui a un impact positif sur leur santé.
- ❖ Les éléments d'information et de communication pourraient être renforcés afin de mieux tenir compte des besoins des familles dans leur diversité.
- ❖ Les investissements du dispositif en matière de coaching semblent améliorer la situation des personnes concernées dans la durée.

Quelques caractéristiques des bénéficiaires

- ❖ Surreprésentation des familles de 3 enfants ou plus (25% contre 15% en référence cantonale).
- ❖ Forte proportion de familles monoparentales (40.7% contre 16.2% au niveau cantonal).
- ❖ Niveau de formation de base surreprésenté par rapport à la moyenne cantonale (46.7% contre 20%).
- ❖ Âge moyen des parents inférieur à la moyenne de référence (37.7 ans contre 40.7), en lien avec le niveau de formation.
- ❖ Répartition stabilisée de la provenance des bénéficiaires à 35% de Suisses, 40% d'Européens et 25% d'Extra-Européens.

Une politique en faveur des familles à bas revenus

Mesures d'amélioration dans le cadre du dispositif:

- ❖ Diversifier la communication, appui et orientation en fonction de besoins spécifiques
- ❖ Valoriser et étendre le programme Coaching PC Familles

Une politique en faveur des familles qui a fait ses preuves...

- ❖ Moins de pauvreté structurelle et de précarisation des familles qui travaillent
- ❖ Permettre une certaine stabilité afin d'envisager l'avenir et en vue d'améliorer leur situation de revenu
- ❖ Renforcer l'insertion sociale et par là de la cohésion sociale

... et qui s'inscrit dans une politique cantonale visant à renforcer le pouvoir d'achat des ménages

- ❖ Subsidés à l'assurance-maladie, bourses d'études et d'apprentissage, rente-pont cantonale, allocations familiales

Merci pour votre attention

Questions?

www.vd.ch/PCFamilles

